

Printemps arabe, littérature et évolution des droits

Ahmed Bouguarche

California State University, Northridge

Résumé : Comment écrivains, intellectuels, journalistes, femmes et jeunes engagés donnent-ils voix au “Printemps arabe” et aux questions de droits de l’homme et de gestion du pays qui se posent? Après avoir signalé en amont quelques textes prémonitoires, j’examine l’évolution politique et sociale qui se dessine depuis l’été 2012, évolution trop récente pour être représentée dans des textes disponibles en librairie et pour identifier les revendications en matière de droits de l’homme, en particulier la question des libertés et celle du statut de la femme.

Mots-clés : Tunisie – Maroc – Algérie – Egypte – Yémen – *charia* – femmes

Depuis un peu plus de deux ans on ne parle que de “Printemps arabe” pour décrire ce qui s’est passé dans certains pays dits arabes comme la Tunisie, l’Egypte, la Lybie, le Yémen, le Maroc et d’une certaine mesure l’Algérie. Les événements politiques des derniers mois ont donné naissance à un grand nombre de textes : romans, essais, autobiographies, blogs. Quel premier bilan pourrait-on en dresser? Quelles tensions travaillent ces textes? Que se passe-t-il depuis un an alors que des textes s’écrivent sans encore avoir eu le temps de sortir en librairie?

Bien qu’on ne puisse ignorer ceux qui sont considérés comme ayant prévu ces événements, il faut garder en vue que chaque pays reste singulier et différent des autres. Parler du “Printemps arabe” doit en premier lieu tenir compte de ce qui s’est passé dans certains de ces pays. Le monde dit arabe a basculé dans une zone de turbulence à laquelle aucun de ces pays n’était préparé et qu’aucun n’avait même envisagée. Ce qu’on appelle à tort ou à raison “le printemps arabe” et qui a curieusement épargné toutes les monarchies du Golfe malgré des émeutes au Bahreïn, dans ces pays où n’est tolérée aucune des libertés fondamentales, n’aura profité en fin de compte qu’aux islamistes. En second lieu, il faut souligner qu’en réprimant violemment les protestations et sans s’en rendre compte, les régimes en place depuis la fin des années cinquante ont radicalisé les mouvements de rébellion et ont fédéré tout leur peuple contre les symboles de leurs régimes. Ainsi, même les femmes au foyer qui n’ont jamais été friandes de politique ont rejoint le mouvement. D’un mouvement circonscrit demandant des réformes, c’est tout un peuple qui en est venu à une demande claire, fédératrice et unique: faire tomber le président, incarnation du régime “pourri”, autocratique et répressif.

Comment écrivains, intellectuels, journalistes, femmes et jeunes engagés donnent-ils voix au “Printemps arabe” et aux questions de droits de l’homme et de gestion du pays qui se posent? Avant de passer aux textes parus après les dites révolutions, je voudrais signaler en amont quelques textes prémonitoires.

Textes prémonitoires:

Le texte le plus célèbre mettant en cause les régimes autocratiques arabes est *L’immeuble Yacoubian* de Alaa El Aswany (2002): l’action y est située au centre du Caire où l’immeuble Yacoubian est un microcosme de l’Égypte du XXI^e siècle. Là se rencontrent pauvres et riches, ambitieux et fatalistes mais tous vivent sous un système dominé par la corruption politique, la montée de l’islamisme, les inégalités sociales, l’absence de liberté et la nostalgie d’un passé révolu. Retenons aussi le roman *Ajnibat al-farashah* (*Les ailes du papillon*, 2011), écrit en 2010 par l’Égyptien Muhammed Salmawy, ancien rédacteur en chef d’*Al-Abram*, hebdo en français, où l’auteur imagine déjà les émeutes de la place Tahrir au Caire. De l’écrivain syrien Moustapha Khalife, avec un sous-titre très évocateur : *Prisonniers politiques en Syrie*, le roman *Al Quqa’a* (Beirut, 2008 ; *La coquille*, 2012 pour l’édition française) introduit un narrateur qui après six ans de séjour en France décide de rentrer au pays. Arrêté par la police politique à Damas, il est conduit dans un bâtiment sinistre du centre-ville appartenant aux services de renseignements. Là, il est violemment bastonné avant d’être accusé contre toute vraisemblance, lui le Grec catholique, d’être membre du mouvement des Frères musulmans. Quelques jours plus tard, il se retrouve dans la gigantesque et terrible prison militaire du désert, Tadmur, en compagnie de plus de dix mille détenus. Commence alors son calvaire, qui va durer treize ans. En Tunisie, plusieurs mois avant la chute du régime de Ben Ali, Habib Selmi publie *Nisâ al-Basâtin* (2010; *Les femmes des jardins*), roman à l’écoute de l’évolution de la société qui, selon l’auteur lui-même, “prédisait les événements qui se sont déroulés par la suite” (DR). Dans *Amnesia*, pièce politique des dramaturges tunisiens Jalila Bakkar et Fadhel Jaïbi, présentée au festival d’Avignon (Salle Montfavet, juillet 2011), le personnage Yahia Yaïch, “homme fort en arabe,” proche du pouvoir, tombe en disgrâce et est mis en résidence surveillée. Après l’incendie de sa bibliothèque, il est interné en hôpital psychiatrique et sommé de s’expliquer sur “l’incident”: s’évadant, il quitte le pays de nuit. “*Sana ula thanra*” (“Première année de la révolution”) est une courte nouvelle écrite par une écrivaine et journaliste yéménite, Bushra al-Maqtari.¹ Elle raconte la folle marche de décembre 2011, “six longues journées, six jours de froid, six jours de tristesse et de sang, six jours de folie,” qui mènent les marcheurs au village de Khadir où les autorités refusent de les recevoir. Entre temps, chacun essaie de les contrôler (garde républicaine, chefs de tribus). L’imam

¹ Cette marche fait référence à la procession de 260 km Taiz à Sanna en décembre 2011 appelée “Life March.” Source: Afrah Nasser, “A Bleak Future for Yemen’s Female Leaders,” *Al-akhbar English* Dec 10, 2012. <http://english.al-akhbar.com/node/14311>

refuse également de les laisser dormir dans la mosquée, les livrant à l'hostilité de la nature et à Dieu, absent.

Textes écrits après le début ou pendant la révolution

L'objectif est surtout de témoigner de ce qui se passe dans cette région du monde. Les écrivains se mettent à raconter ce qu'ils voient, ce qu'ils croient ou ce qu'ils pensent, eux qui ont parfois hésité à critiquer ces mêmes dictateurs sous prétexte que c'était les islamistes qui étaient emprisonnés ou bien même torturés. Parmi les œuvres publiées en 2011, retenons *Par le feu*, texte littéraire dans lequel Tahar Ben Jelloun essaie de reconstituer ce qui s'est passé dans la tête de Mohamed Bouazizi juste avant son sacrifice ou sa mise à feu. Ben Jelloun a également écrit, à chaud, un essai, *L'étincelle, Révolte dans les pays arabes* (juin 2011), où il examine au cas par cas la situation des pays touchés par la contestation, notamment la Tunisie et l'Égypte, et se met dans la tête des dictateurs pour comprendre à quoi ils pensaient à ce moment-là. Dans *Printemps de Tunis : la métamorphose de l'Histoire* (2011), l'intellectuel tunisien Abdelwahab Meddeb se demande pourquoi tout à coup un peuple décide de se soulever contre la dictature. Dans ce texte il va à la rencontre des acteurs de la révolution tunisienne pour les interroger. Claire Gallois montre les mécanismes qui ont poussé les Tunisiens à se révolter dans *Vivre libre. Dégage* (2011) de Viviane Bettaieb est un recueil de cent témoignages et de cinq cents photos sur la révolution tunisienne. *Tunisie, une révolution arabe* (2011), de Pierre Puchet, montre le parcours d'un peuple digne qui a chassé le dictateur et qui réclame justice, liberté et démocratie. C'est aussi une histoire d'engagement et d'insoumission, une invitation à bien lire la "page Ben Ali" pour mieux édifier ce que sera la Tunisie de demain. *Soudain la révolution ! Géopsychanalyse d'un soulèvement*, du psychiatre Fethi Benslama, analyse les événements de Tunisie sous la double approche politique et subjective. Il met l'accent sur les changements socio-économiques et les mutations qui ont conduit à la révolution. Et finalement Djemila Benhabib dans *Des femmes au printemps* (2012) livre une sorte de combinaison entre reportage et essai. Benhabib a vécu au Caire et à Tunis au rythme des combats et des événements et se mêle aux manifestants et acteurs de ces mouvements qu'elle interroge, qu'elle questionne et dont elle analyse et décortique les réponses.

Trois auteurs algériens ont écrit sur ce qui se passe dans le monde dit "arabe": Habib Ayyoub, auteur du roman *Le remonteur d'horloge* (2012), où il explore le rapport entre les habitants et les autorités locales d'une commune de l'intérieur de l'Algérie à la fin des années 1980; Kamel Guerroua qui dans un texte où il mélange vers et prose poétique acerbes, *Le souffle du printemps* (2012), donne l'analyse du printemps arabe par un citoyen d'un pays où il n'y a pas eu de révolution; et finalement Djamel-Eddine Merdaci qui dans *L'impasse du Maltais* (2012) critique le zaimisme, l'inversion des valeurs, l'absence d'une culture du mérite, le piston, l'arrivisme et la corruption, c'est-à-dire tous les ingrédients qui ont poussé les peuples de certains pays arabes à se soulever.

Littérature de témoignage, analyses en profondeur des symptômes de lassitude des citoyens soumis, hommages rendus au courage de ceux qui ont dit “non” et se sont rassemblés pour bâtir une nouvelle ère des pays arabes, les textes parus offrent des points de vue rétrospectifs riches en enseignement. Mais quelles sont les réalités d’aujourd’hui, douze à quinze mois plus tard ?

Evolution politique: bilan provisoire

Depuis la chute des dictateurs, les questions pressantes portent sur l’“après-révolution”: Quel régime mettre en place ? Qui sont les acteurs d’aujourd’hui ? Les questions sur lesquelles chacun s’interroge, en Tunisie comme en Égypte, au Maroc comme en Algérie, en France comme aux Etats-Unis et dans la plupart des pays qui observent avec inquiétude et espoir l’évolution de la situation dans les pays du “Printemps arabe,” s’organisent autour du bilan actuel qui s’esquisse: Qui a profité du printemps dit arabe ? Qui sont les initiateurs et qui sont les bénéficiaires ? Qui a joué le rôle le plus important durant les journées de manifestation ? Quel a été le rôle des services de répression, de la police, de l’armée, des services secrets ou des services politiques ? À partir de mon suivi des médias sociaux et des blogs et de discussions personnelles avec des gens de plume, j’aimerais examiner l’évolution politique et sociale qui se dessine depuis l’été 2012, évolution trop récente pour être représentée dans des textes disponibles en librairie et pour identifier les revendications en matière de droits de l’homme, en particulier la question des libertés et celle du statut de la femme.

Tant rêvée par les intellectuels, la révolution est finalement réalisée par “les laissés pour compte” ou plus exactement “la jeunesse” avec l’aide des média sociaux. Tout a commencé à Sidi Bouzid, une petite bourgade tunisienne, d’où l’appellation “Révolte de Sidi Bouzid” ou “*Intifada* de Sidi Bouzid” où un certain Mohamed Bouazizi, vendeur ambulancier des fruits et légumes et dont la marchandise a été confisquée par la police, s’est immolé par le feu.

Cette révolution qui a commencé essentiellement par une suite de manifestations et de *sit-in* durant quatre semaines en décembre 2010 est à l’origine du départ du dictateur de la Tunisie, Zine el-Abidine Ben Ali. L’appellation “Révolution du jasmin” a fait débat car elle renvoie à la prise du pouvoir par Ben Ali en 1987, événement qualifié de “révolution au jasmin”. En fait les Tunisiens préfèrent désigner la révolution de 2011 par l’appellation “révolution de la dignité.” On connaît la suite: le conseil de transition puis les élections et la formation du nouveau gouvernement. Ce sont les islamistes du parti *Ennahdha*, qui veut dire “renouveau” ou “renaissance” en arabe, qui sont sortis vainqueurs des élections et qui contrôlent les ministères clés.

En Égypte, après une série de manifestations, de grèves, d’occupation de l’espace public notamment la place Tahrir, de destructions des bâtiments et de symboles du pouvoir et finalement d’affrontement avec les forces de l’ordre, le dictateur Hosni Moubarak, au pouvoir depuis 1981, démissionne et laisse le pouvoir entre les mains de l’armée, alors que l’objectif premier des manifestants était de mettre fin à l’état policier

et de remettre le pouvoir entre les mains de civils. Comme en Tunisie ce sont les islamistes du parti des Frères musulmans, le Parti Liberté et Justice, qui ont été majoritaires aux élections législatives de 2011-2012, remportant 222 sièges sur 498. Les élections ont fait l'objet de multiples controverses allant jusqu'à opposer la Haute Cour constitutionnelle au nouveau président de la République arabe d'Égypte, Mohamed Morsi, élu en juin 2012 et récemment déchu par un coup d'État organisé par l'armée le 3 juillet dernier (2013).

En Lybie la situation est encore instable mais semble favoriser les partis islamistes. Après des affrontements entre les forces fidèles à Mouammar Kadhafi et les rebelles soutenus avec l'aide de forces étrangères, le pouvoir Kadhafi s'est effondré et un nouveau gouvernement s'est installé. Une des premières déclarations faite par le président du gouvernement transitoire a été que la *charia* serait la source du droit en Lybie.

Au Maroc il n'y a pas eu de révolution mais des révoltes qui ont poussé le roi à faire des changements. Le combat entre le groupe dit du "20 février," mouvement contestataire, et le *makhzen* ou le régime monarchique en place, s'est fait sur un autre terrain: le terrain idéologique et l'imaginaire des Marocains. En effet, contrairement aux autres pays arabes, la spécificité marocaine tant clamée par le *makhzen* existe bel et bien. Personne au Maroc ne s'est attaqué au régime dans son point focal, qui est le roi, en tout cas pas de manière explicite. Le roi Mohamed VI lui-même depuis son intronisation a très bien su soigner son image et se faire aimer de son peuple. Le projet de constitution que le roi a présenté, de façon anticipée, dans son discours du 17 juin 2011 a été adopté par le peuple marocain lors du référendum du premier juillet 2011. Cette "ouverture" qui comprenait aussi des modifications du système électoral a permis, lors des élections parlementaires anticipées de novembre 2011, au Parti de la Justice et du Développement (PJD) d'obtenir le meilleur score : 107 sièges sur 395, soit 21,7% de l'ensemble des sièges) et d'être invités par le roi à former le gouvernement mis en place fin décembre 2011. Le faible taux de participation, officiellement estimé à 45% de l'électorat a profité à ce parti islamiste dit "modéré".² Le parti de l'indépendance – le Parti de l'*Istiqlal* – conservateur et monarchiste, est arrivé en deuxième position avec 60 sièges mais a très récemment décidé de se retirer du gouvernement (été 2013). Les voix des démocrates se sont dispersées ou ne se sont pas exprimées.

Enfin en Algérie les manifestations qui ont eu lieu en janvier 2011 n'ont pas abouti à un renversement du pouvoir. Le gouvernement a annoncé des réformes qui devaient bouleverser le système politique algérien. En réalité il semblerait que ce n'était que de la "poudre aux yeux" car rien n'a changé: même la levée de l'état d'urgence n'a rien apporté sur le plan des libertés fondamentales. Il est toujours interdit de manifester pacifiquement à Alger. Les soit disant réformes n'ont été que des lois qui sont allées

² *Le Nouvel Observateur*, 27 novembre 2011. La faible participation aux législatives peut s'expliquer par le fait que les démocrates, modernistes, et progressistes et autres activistes n'ont vu dans le geste du roi, la nouvelle constitution, qu'un geste qui n'engageait en rien le pays dans le sens d'une véritable démocratie.

vers plus de restrictions que d'ouverture. Une des conséquences est un recul marqué des islamistes aux élections législatives de mai 2012. Toutes tendances réunies (Alliance de l'Algérie Verte), les islamistes n'obtiennent que 6,22% des voix exprimées, ce qui leur donne 47 sièges sur un total de 462 à l'Assemblée nationale.

En Tunisie, en Égypte et en Lybie, on peut dire que les plus grands perdants du "printemps arabe" sont les dictateurs qui ont été évincés, les minorités religieuses non musulmanes, les démocrates et les jeunes qui ont fait ces révolutions. Les dictateurs ont été tué (Kadhafi), exilé à l'étranger (Ben Ali) ou en mis en prison (Moubarak).

Dans les minorités religieuses vivant dans les pays arabes, comme les Coptes dont on estime le nombre à 100.000, nombreux sont ceux qui ont déjà fait des demandes d'émigration pour les U.S.A. et les pays scandinaves³. Sur l'ensemble des pays musulmans dix-sept régimes interdisent toute autre religion que l'islam. Dix-neuf reconnaissent la liberté religieuse dans leurs textes et lois mais en réalité, par exemple en Algérie, les chrétiens sont persécutés sous prétexte de prosélytisme. L'ironie politique est facile à percevoir: ces minorités religieuses étaient mieux protégées sous les régimes dictatoriaux que ce soit en Irak sous Saddam Hussein, en Lybie sous Kadhafi, ou en Égypte sous le règne de Moubarak⁴.

Les démocrates et les jeunes sont ceux qui ont commencé les révolutions du "Printemps arabe" mais en fin de compte ce ne sont pas eux qui sont arrivés au pouvoir. Ce qui se passe aujourd'hui en Tunisie ou en Égypte montre à quel point les islamistes ont profité de ces soulèvements qu'ils n'ont ni initiés ni rejoints. Ils les ont, au contraire, évités. Il faut aussi dire que les islamistes ont profité et profitent des divisions au sein de la mouvance démocratique, progressiste ou moderniste. En Tunisie le mouvement *Ennahdha* (Mouvement de la Renaissance) a obtenu 89 sièges sur un total de 217. Si ce score ne lui donne pas la majorité absolue, les autres membres de l'Assemblée constituante sont dispersés parmi quinze autres partis dont le Congrès pour la République⁵. Au lieu de faire front commun pour avoir la majorité aux élections les anti-islamistes préfèrent garder le peu qu'ils obtiennent plutôt que de s'associer à d'autres partis qui défendent les mêmes valeurs qu'eux. Chacun rêve d'être le prochain leader du pays. C'est de cela même que les islamistes tirent parti avant de montrer, une fois arrivés au pouvoir, leur vrai visage. En Tunisie les islamistes de *Annabdhha* ne condamnent jamais ce que font les salafistes, ni la violence générée par cette mouvance. L'attaque de l'Ambassade américaine à Tunis n'a jamais été condamnée par ce parti. L'assassinat de Chokri Belaid le 6 février 2013 montre jusqu'où la complaisance du gouvernement de la troïka à l'égard de mouvements radicaux intégristes peut mener et fragiliser la révolution.

³ *Le Matin*, journal algérien en ligne du 15 décembre 2012.

⁴ Idem.

⁵ On sait par expérience, et le cas de l'Algérie au début des années 90 le montre bien, que les islamistes votent tous alors que les démocrates sont incapables de constituer un front commun contre l'islamisme même si tous le combattent.

Évolution sociétale : statut des femmes, *charia* et pouvoir militaire

Ce qui s'intitule désormais "Printemps arabe" n'a visiblement pas apporté l'émancipation attendue, au contraire, certains acquis sont mêmes menacés. Selon la cyber-activiste tunisienne Lina Ben Mhenni, "la condition de la femme a régressé en Tunisie." Dans un entretien avec William Molinié, elle déclare: "Le discours des associations féministes est en train de changer. Avant, elles réclamaient plus de droits. Aujourd'hui, elles agissent pour préserver des droits qui sont déjà acquis."⁶

En Tunisie le mouvement *Ennahda*, de persuasion islamiste, a précisément fait de la révision du statut personnel de la femme, statut qui est le plus libre du monde arabe, une priorité. Ce parti voulait mettre dans la constitution de la Tunisie que la femme est le complément de l'homme alors que le code personnel la considère comme l'égale de l'homme. Il a fallu que les Tunisiennes sortent en nombre impressionnant dans la rue, avec tous ceux qui croient en l'égalité des sexes, pour manifester leur désaccord et demander que le gouvernement de transition remplace le mot "le complément" par "l'égale" de l'homme. Les islamistes continuent de remettre en cause les acquis que les femmes ont arrachés par leurs luttes et leur détermination pendant cinquante ans.

Les femmes sont et seront les plus grandes perdantes du "Printemps arabe" si rien n'est fait ou si d'autres soulèvements ne sont pas organisés pour bloquer le projet islamiste. Des contextes différents mais une réalité quasi identique caractérise la situation de la femme dans les pays du "Printemps arabe." Ahmed Halli rapporte dans sa chronique du lundi 8 avril 2013 les propos de Rashad Bouchaour, écrivain et militant palestinien en exil qu'un certain *cheikh* tunisien incite les jeunes filles tunisiennes à rejoindre la rébellion syrienne pour y dispenser "*le repos du guerrier*."⁷ Rashad Bouchaour ne cache pas son désaccord: "Toujours est-il que ce genre de *fatwas* constitue une humiliation pour la société tunisienne, et principalement pour les femmes de Tunisie."⁸ Il n'y a pas si longtemps, ce genre de *fatwas* aurait soulevé des manifestations à travers toute la Tunisie. Aucune condamnation ou réaction du parti islamiste au pouvoir n'est parue.

En Egypte, alors que le code légal reconnaissait des droits aux femmes, la réalité était parfois tout autre. Certaines femmes ont été traitées comme des êtres dépourvus de droits par les forces de l'ordre ou par ceux qui étaient favorables au président Hosni Moubarak (viols, passage à tabac, humiliations—certaines femmes arrêtées par les forces de répression ont été soumises à des tests de virginité). Le comble est qu'aujourd'hui, après l'abdication de Moubarak, la remise en cause des droits des femmes est présentée

⁶ Interview de William Molinié : <http://www.20minutes.fr/monde/tunisie/1008849-tunisie-aujourd-hui-femmes-battent-preserver-droits-acquis>, 2012.

⁷ "Fatwas et destinées au féminin", *El Watan*, journal algérien en français. 08 avril, 2013. C'est moi qui souligne.

⁸ Idem

comme une conséquence nécessaire et logique de la révolution puisque la femme du dictateur avait été est à l'origine de la reconnaissance légale de ces droits.⁹

Non seulement ce sont les islamistes égyptiens qui ont remporté les élections mais ce sont eux qui détiennent tous les postes clés du gouvernement. Le projet de nouvelle constitution est basé sur la *charia*. Cette loi islamique est explicitement citée dans trois articles, tout d'abord dans l'article deux qui statue que "les principes de la charia sont la source principale de la législation." Ces principes sont définis plus loin dans des détails qui ne laissent aucune interprétation ou marge de liberté aux futurs parlementaires ou à la Haute Cour constitutionnelle. L'article 4 exige de prendre l'avis d'*Al-Azhar* pour toutes les questions relatives à la *charia*, et on sait qu'aucun Egyptien ne s'opposera à l'avis de l'université. L'article 219 précise que ces principes de la *charia* incluent "leur évidence globale, leurs règles fondamentales et de jurisprudence et leurs sources acceptées par les doctrines sunnites et la communauté plus large." Il est à craindre que cette définition inclusive agisse comme un frein à toute interprétation libérale de la charia.

En Lybie, ce ne sont pas les islamistes qui ont gagné les élections mais la plupart des partis politiques sont d'accord pour que la loi islamique figure dans la future constitution. Othman Bensassi, le président de l'administration du Conseil national transitoire libyen (CNT) a déclaré : "La *charia* ? Mais il n'y a pas de débat ! Tout le monde est pour la *charia* en Lybie, tous les partis y ont fait référence pendant la campagne électorale, et tous la voteront."¹⁰

Au Maroc, le drame de Amina el Filali, cette jeune fille de quinze ans, violée en prison, puis contrainte d'épouser son bourreau pour que celui-ci échappe à la prison montre à quel point il est important d'être vigilant.¹¹ Son suicide a ému le Maroc (El Fassi).¹² Qu'en sera-t-il de cette nouvelle affaire de viol qui met en cause un parlementaire ? L'affaire doit être présentée, en ultime recours, devant le juge de la Cour suprême. Hassan Arif finira-t-il par être condamné ? Est-ce que la justice marocaine continuera d'acquitter sans relâche les riches et les personnes haut placées ? En attendant de connaître l'ultime décision, une victime de viol, qui a eu un enfant, fruit de ce viol, purge actuellement une peine de prison (Jazouani).¹³

Le rôle de l'armée, du pouvoir militaire, fait lui aussi l'objet de discussions et de réflexion profonde. On peut dire que là où il y a eu un changement de régime en 2011 et

⁹ Pour en savoir plus sur cette question lire l'article de Aliaa Dawood in *Al-Masri Al-Youm*, 24 novembre 2011, publié en français dans *Le courrier international* No. 1099 du 24 novembre 2011.

¹⁰ *Le Figaro* du 10 juillet 2012.

¹¹ Les manifestations et les réactions en chaîne dans les réseaux sociaux ont le mérite d'avoir mis en évidence l'article 475 du code pénal qui a permis ce mariage, mais aussi les articles 488 et 490 qui sont également misogynes.

¹² <http://www.afrik.com/maroc-la-jeune-fille-le-viol-et-la-justice> du 22 janvier 2013.

¹³ <http://www.yabiladi.com/articles/details/15065/proces-depute-arif-malika-victime.html>

2012, l'armée n'a pas. Elle est restée presque "neutre" au moment où la tentation de prendre le pouvoir était la plus grande. En Algérie en 1988 durant le soulèvement du 5 octobre, l'armée est restée derrière le gouvernement et l'a protégé jusqu'au bout contre les manifestants. Elle a même tiré sur les jeunes manifestants. Elle les a torturés et les a emprisonnés. Il y a eu une ouverture politique et un multipartisme a été instauré mais le système est fondamentalement resté le même.

En Tunisie, l'armée n'avait pas un grand rôle dans la vie du pays. Durant sa présidence, Ben Ali s'est surtout appuyé sur la police pour se maintenir au pouvoir et éliminer tous ses opposants ou tout opposant à son régime. En Egypte, Moubarak était issu de l'armée et les membres de cette dernière avaient et ont conservé énormément de privilèges non seulement politiques mais aussi économiques. Mais l'armée n'a pas bougé en faveur de Moubarak et a préféré rester en dehors du conflit pour mieux protéger ses avantages. Cependant, le 3 juillet 2013, l'armée a répondu aux manifestations populaires opposées au président élu Mohamed Morsi et a pris en main le pouvoir. En Lybie ce sont surtout les plus fidèles de Kadhafi qui se sont battus pour maintenir le colonel au pouvoir. Avec sa chute, ce sont les plus grands perdants de la révolution libyenne.

En conclusion on peut dire que la réussite de la révolution ne dépend pas du rôle de l'armée mais de celui des femmes. Au vu de ce qui se passe en Iran et ce qui s'est passé sous les Talibans en Afghanistan, si celles-ci abandonnaient le combat – au contraire des Tunisiennes qui en grand nombre ont insisté sur l'égalité de droit de la femme – on risquerait d'avoir un "hiver islamiste" plutôt qu'un "printemps arabe."

ŒUVRES CITÉES

- Al-Maqtari, Bushra. "Première année de la révolution." Web. <<http://www.al-tagheer.com/arts12050.html>>.
- Ayyoub, Habib. *Le remonteur d'horloge*. Alger, Editions Barzakh, 2012. Imprimé.
- Bakkar, Jalila et Fadhel Jaibi. *Yabia Yaïch (Amnésie)*. Jouée pour la première fois en Avril 2010.
- Benhabib, Djamila. *Des femmes au printemps*. Québec, Editions VLB, 2012. Imprimé.
- Ben Jelloun, Tahar. *Par le feu*. Paris, Gallimard, 2011. Imprimé.
- . *L'étincelle, révoltes dans les pays arabes*. Paris, Gallimard, 2011. Imprimé.
- Benslama, Fethi. *Soudain, la révolution, de la Tunisie au monde arabe: la signification d'un soulèvement*. Paris, Denoël, 2011. Imprimé.
- Bettaieb, Viviane. *Dégagé, la révolution tunisienne*. Paris, Editions du Laveur, 2011. Imprimé.
- DR. "Le romancier tunisien Habib Selmi: 'J'ai toujours été lié au Maroc et à ses intellectuels par une relation culturelle et créative.'" 14 nov 2013. <[http://www.menara.ma/fr/2013/11/14/881783-le-romancier-tunisien-habib-](http://www.menara.ma/fr/2013/11/14/881783-le-romancier-tunisien-habib)

- selmi-jai-toujours-%C3%A9t%C3%A9-li%C3%A9-au-maroc-et-%C3%A0-ses-intellectuels-par-une-relation-culturelle-et-cr%C3%A9ative.html>
- El Aswany, Alaa. *L'immeuble Yacoubain*. Paris, Editions Merir, 2002. Imprimé.
- El Fassi, Enoch. Maroc: la jeune fille, le viol et la justice." Web. 22 janvier 2013. <<http://www.afrik.com/maroc-la-jeune-fille-le-viol-et-la-justice>>.
- El Watan*, 08 avril 2013. Web.
- Guerroua, Kamel. *Le souffle du printemps*. Paris, Editions Pierre Godel, 2012. Imprimé.
- Jazouani, Hanane. "Procès du député Arif: Malika, la victime qui l'accuse de viol, mise en prison." Web. <http://www.yabiladi.com/articles/details/15065/proces-depute-arif-malika-victime.html>
- Khalife, Mostapha. *La coquille*. Arles, Actes du sud, 2007. Imprimé.
- Le Figaro*, 10 juillet 2012. Web.
- Le matin*, lematindz.net, journal algérien en ligne, 15 décembre 2012.
- Le Nouvel Observateur*, 27 novembre 2011. Imprimé
- Meddeb, Abdelwahab. *Printemps de Tunis, la métamorphose de l'histoire*. Paris, Editions Michel Albin, 2011. Imprimé.
- Merdaci, Djamel Eddine. *L'impasse du Maltais*. Alger Editions Casbah, 2012. Imprimé.
- Molinié, William. *Interview*. <<http://www.20minutes.fr/monde/tunisie/1008849-tunisie-aujourd-hui-femmes-battent-preserver-droits-acquis>>, 2012.
- Puchet, Pierre. *Tunisie : une révolution arabe*. Paris, Editions Galaade, 2011. Imprimé.
- Salmawy, Mohammed. *Les ailes du papillon*. Paris, Editions Ecriture, 2011. Imprimé.